



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE AIRE URBAINE DE MONTPELLIER**

Comité de suivi du 19 novembre 2020

# Ordre du jour

## **Partie 1 : PPA et Feuille de route de l'aire urbaine de Montpellier**

- Etat d'avancement
- Zoom sur quelques actions

## **Partie 2 : Bilan de la qualité de l'air**

- Le bilan 2019
- Nouvel indice ATMO

## **Partie 3 : Révision du PPA de l'aire urbaine de Montpellier**

- Méthodologie

## **Partie 4 : Points d'actualité / ZFE**

- Contentieux
- Loi LOM (articles 85 et 86)
- ZFE Métropole de Montpellier

# Partie 1 : PPA et Feuille de route de l'aire urbaine de Montpellier

- Etat d'avancement
- Zoom sur quelques actions

# Etat d'avancement du PPA

N°	Actions	Pilote(s)	Avancement
<b>TRANSPORT</b>			
1	Rendre obligatoire les PDE, PDA, et promouvoir les PDES	ADEME	Terminé
2	Inciter les gestionnaires d'infrastructures routières à étudier les effets de l'abaissement des vitesses de circulation	DREAL, 3M, CD34	En cours
3	Inciter les entreprises de transports de marchandises et de voyageurs à adopter la charte « objectif CO2, les transporteurs s'engagent »	ADEME	Terminé
4	Améliorer la flotte des véhicules des administrations et des collectivités	DREAL	Terminé
5	Mener une réflexion pour restreindre la circulation des véhicules utilitaires les plus polluants	3M	Terminé
6	Améliorer les modalités de livraisons des marchandises en ville	3M	Terminé
7	Promouvoir la mobilité durable et améliorer l'offre existante	ADEME	Terminé

# Etat d'avancement du PPA

N°	Actions	Pilote	Avancement
<b>INDUSTRIE</b>			
8	Réduire les émissions de poussières dues aux activités des chantiers et au BTP, aux industries et au transport de matières pulvérulentes	DREAL	En cours
9	Rendre obligatoire la caractérisation de la granulométrie des émissions de particules pour certaines ICPE soumises à autorisation	DREAL	Terminé
10	Renforcer les actions de contrôles des ICPE fortement émettrices de COV	DREAL	Terminé
<b>URBANISME</b>			
11	Imposer les attendus minimaux en termes d'analyse de la qualité de l'air dans les études d'impact	DREAL	Terminé
12	Documents d'urbanisme et réduction de consommation d'énergie pour améliorer la qualité de l'air	DREAL	Terminé

# Etat d'avancement du PPA

N°	Actions	Pilote	Avancement
<b>RESIDENTIEL-TERTIAIRE</b>			
13	Imposer des valeurs limites d'émissions pour les installations de combustion de puissance comprise entre 400 kW et 2 MW	DREAL	En cours
14	Réaffirmer et rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts	DREAL, DDTM34	Terminé
<b>INFORMATION &amp; COMMUNICATION</b>			
15	Encourager les actions d'éducation, d'information et de sensibilisation de la population sur la qualité de l'air pour changer les comportements	ATMO	Terminé
<b>URGENCE</b>			
16	Diminuer les émissions en cas de pic de pollution : mise en œuvre de la procédure inter-préfectorale d'information et d'alerte de la population	DREAL	Terminé

## Etat d'avancement de la feuille de route Air

- Elaborée en 2018 (Suite à l'Arrêt du Conseil d'État de Juillet 2017)
- 18 actions : Transport (13 actions), Industrie (1 action), Energie (3 actions), Communication (1 action)

### Point au 19/11/2020 :

- 15 actions en cours
- 3 actions terminées :
  - action 10 : Création d'espaces de co-working et développement du télétravail
  - action 11 : Optimisation de la distribution des marchandises en ville
  - action 14 : Renforcement des contrôles liés aux enjeux de qualité de l'air dans le programme d'inspections des ICPE

## **Actions supplémentaires de la feuille de route Air (instruction ministres du 05/02/19)**

- type d'actions : animation, études,... à vocation directement opérationnelle
- budget total alloué : 2 M€ (2019-2022)

—► Point sur les conventionnements (ADEME)

## Zoom sur quelques actions

- ▶ Projet navette bateau (Sète Agglopôle Méditerranée)
- ▶ Offre de covoiturage trajets récurrents (Sète Agglopôle Méditerranée)
- ▶ Application numérique de mobilité (Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or)

# Partie 2 : Bilan de la qualité de l'air 2019

## (ATMO Occitanie)

- Bilan
- Nouvel indice ATMO

# Partie 3 : Révision du PPA de l'aire urbaine de Montpellier

- PPA approuvé par arrêté préfectoral le **20 octobre 2014**
- Evaluation réalisée en 2019
- A l'issue de cette évaluation, « le préfet peut mettre le plan en révision » (art. R222-30 du code de l'environnement)

# Les raisons de réviser le PPA de l'aire urbaine de Montpellier

- 1) Mise en œuvre de l'actuel PPA arrivant à son terme (13/16 actions réalisées)
- 2) Evaluation du PPA actuel (objectifs inscrits de baisse des émissions de NO<sub>x</sub> et de particules non atteints)
- 3) Dépassement systématique (NO<sub>2</sub>) à la station de Saint-Denis (plus de 10 ans)
- 4) Contentieux européen (condamnation pour manquement en octobre 2019)

————▶ Recrutement d'un BE par la DREAL ; Coût : 111 900 € TTC

# Méthodologie de révision du PPA de l'aire urbaine de Montpellier (Groupement BURGEAP/Rouge Vif Territoires)

# Partie 4 : Points d'actualité / ZFE

- Contentieux
- Loi LOM (articles 85 et 86)
- ZFE Métropole de Montpellier

## Contentieux européen

- **24 octobre 2019** : arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne, pour dépassement des valeurs limites pour le NO<sub>2</sub> depuis 2010 et manquement à l'obligation de veiller à ce que la période soit la plus courte possible

### ***12 zones concernées dont Toulouse et Montpellier***



## Contentieux national

- **10 juillet 2020** : décision du Conseil d'État de prononcer une astreinte pour non-respect de la décision de Juillet 2017 ; montant : 10 M€ par semestre, déclenché à partir de janvier 2021 si défaut d'exécution de la décision de Juillet 2017
  - ***On passe de 14 territoires à 8 territoires : Paris, Marseille/Aix, Lyon, Toulouse, Grenoble, Strasbourg, Reims, Martinique***

# Loi d'Orientation des Mobilités

- Promulguée le 24 décembre 2019 ; 189 articles
- **Objectif** : permettre à tous les citoyens, sur tout le territoire, de se déplacer tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre

## Art 85 - obligations liées aux PCAET

- Obligation de réaliser un **plan d'action Air** avec des objectifs territoriaux biennaux de réduction des émissions de polluants atmosphériques, et de respect des normes de qualité de l'air dans les délais les plus courts possibles
- Sont concernés : les EPCI de + de 100 000 hab; les EPCI de + de 20 000 hab couverts en tout ou partie par un PPA
- Le plan d'action doit contenir une étude de création de **Zone à Faibles Emissions (ZFE-m)**
- Echéance : avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou 2022, selon que l'EPCI dépasse ou non les normes de qualité de l'air

- **EPCI concernés en Occitanie (sur le territoire du PPA de l'aire urbaine de Montpellier)**

> 100 000 habitants

**Montpellier Méditerranée Métropole**

**Sète Agglopôle**

Béziers Agglo, Carcassonne Agglo, Grand Narbonne

Alès Agglo, Nîmes Métropole, Perpignan CU

Toulouse Métropole, Muretain Agglo

CA Tarbes-Lourdes

> 20 000 habitants et PPA

**CC Pays de l'Or**

**CC Grand Pic Saint Ioup**

**CC Vallée de l'Hérault**

**CC Pays de Lunel**

CC du Clermontais

CC Petite Camargue, CC Terre de Camargue

CC Rhône Vistre Vidourle, CC pays de Sommières

CC Côteaux du Girou, CC Côteaux de Bellevue

CA Sicoval, CC Save au Touch

## Art 86 - Zones à Faibles Emissions (ZFE-m)

- **Obligation d'instaurer une ZFE-m** avant le 31 décembre 2020 sur les territoires (communes ou EPCI) où les normes de qualité de l'air ne sont pas respectées de manière régulière
- Sont concernés en Occitanie : essentiellement les communes au sein d'une des 2 métropoles (Montpellier et Toulouse)

## Création d'une ZFE sur la Métropole de Montpellier (3M)

## Les prochaines dates

- **Mars-avril 2021 :**      **COPIL révision PPA n°1** (validation état des lieux du territoire, diagnostic Qualité de l’Air, périmètre du PPA, liste des ateliers thématiques)
- **Sept-oct 2021 :**      **COPIL révision PPA n°2** (validation de la liste des actions issues des ateliers thématiques)
- **Juin-Juil 2022 :**      **COPIL révision PPA n°3** (validation du projet de PPA révisé)